



Erreur virement chèque d'une banque a l'autre

Par **christophemae17**, le **14/02/2011** à **14:22**

Bonjour,

J'ai effectué un chèque de 1200 euros de mon compte courant a mon compte postale a la mi décembre 2010.

Et là stupeur je reçois un coup de fil de la banque postale a la mi février 2011 pour me signaler ce problème, en effet (je n'avait pas vérifier que l'opération avait été effecteur sans problème) mon compte postal a été crédité de 1500 euros et en plus mon compte courant n'a pas été débité.

Ai je des droits, que dois-je faire face a leur erreur.

Merci